



Chères Labrysiennes, chers Labrysiens,

La nation, fragilisée par la crise sanitaire, vient par ailleurs d'être à nouveau touchée en plein cœur par un nouvel acte de terrorisme perpétré à Nice où trois personnes sont décédées dans des conditions terribles. Nous apportons, bien évidemment, notre soutien à leurs proches. Toute la nation est en deuil.

Comme vous l'avez sans doute appris, la nécessité de prendre de nouvelles mesures face à l'ampleur que prend à nouveau le développement de la COVID-19 sur notre territoire s'est imposée.

À partir de ce vendredi 30 octobre, de nouvelles règles sanitaires sont donc en place afin de respecter un deuxième confinement, qui est actuellement prévu jusqu'au 1er décembre.

Les réunions privées et les rassemblements publics ne doivent plus se faire afin de limiter les échanges sociaux et éviter la propagation du virus.

Nos écoles, collèges, lycées et structures périscolaires du territoire continuent à accueillir nos enfants et nos élèves.

L'EHPAD de Labry va pouvoir à accueillir des visiteurs, les résidents pourront ainsi voir leurs proches, même pendant ce confinement.

Le travail reste une priorité dans les entreprises mais le télétravail doit être favorisé.

Seuls les commerces essentiels resteront ouverts au public.

Notre cimetière, notamment en ce week-end de la Toussaint peut être accessible. Notre mairie reste ouverte au public aux horaires habituels.

En revanche, les déplacements doivent être restreints au maximum. Ainsi, hormis certaines exceptions telles que les déplacements pour se rendre à son lieu de travail, emmener ses enfants au périscolaire ou à l'école, se rendre à un

rendez-vous médical ou effectuer des achats essentiels, et d'autres cas particuliers, aucun autre déplacement ne sera autorisé.

Une sortie d'une heure par jour dans un périmètre d'un kilomètre autour de chez soi sera acceptée sous condition de la détention d'une attestation.

Nous souhaitons, toute l'équipe municipale et moi-même vous apporter notre soutien et vous encourager pendant cette période difficile. Nous resterons à l'écoute de tous ceux qui souffrent particulièrement de ces contraintes, notamment de la solitude.

Nous pensons, bien évidemment, également à toutes les entreprises qui sont impactées par ces conditions sanitaires ainsi que tous les commerces qui devront fermer. L'État doit apporter des aides concrètes afin de soutenir financièrement ces activités mises à l'arrêt forcé.

Notre rôle est également de favoriser l'action des associations qui aident les personnes âgées, les enfants et les personnes les plus en difficultés.

Chères habitantes, chers habitants,

L'heure pour notre nation, pour notre commune est grave et nous devons tous être sérieux et nous entraider. Vous pouvez, par exemple, télécharger l'application « tousanticovid ». Je vous demande avec la plus grande insistance de respecter les gestes barrière ainsi que ces nouvelles directives. Personne n'est à l'abri. Nous pouvons tous être les vecteurs de cette maladie qui tue.

L'issue de cette crise tient dans l'arrivée d'un vaccin fiable. Ainsi, nous devons en attendant faire preuve de patience, de civisme et de solidarité.

Pour terminer, je vais citer le philosophe et mathématicien grec Thalès qui a dit : « *Le temps met tout en lumière.* »

Je vous demande de considérer la période que nous vivons avec recul. Pensons que dans quelques temps, nous pourrons regarder en arrière et nous dire, nous avons eu raison, nous avons bien agi ensemble. Le temps mettra en lumière notre courage.

Bien chaleureusement.

Luc RITZ